

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU

10 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix juillet à vingt heure trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en séance extraordinaire, à la mairie sous la présidence de Mr BLANC Jean-Claude, Maire

Etaient présents : Sébastien POUX, Abilio GABRIEL, Nicolas DUPRAT, Maud KUCZMA, Stéphanie COULOMB, Thierry BONCOURRE, Sabrina DMYTRIAT, Mylène AGUILA, Philippe MARAIS

Etaient absents/excusés : Jérôme PUCHOIS, Aziz CHIBLI, Mathieu FORMOSA, Sandra SAMPAIO, Patricia MOUSSONNE

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Quorum atteint

Secrétaire de séance : Sabrina DMYTRIAT

Mme Nathalie LOUBIERES, secrétaire de Mairie, était présente.

Monsieur le Maire annonce les pouvoirs et procède à la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1 - Arrêt du procès-verbal du conseil municipal du 29 mai 2024

N'ayant pas de remarques, Monsieur le Maire arrête le procès-verbal du 8 avril 2024.

2 - Délibérations

4-1-2024 Délibération sur l'intégration par voie amiable de la voirie, des équipements et espaces verts du lotissement Bourgade dans le domaine public communal

Monsieur le Maire informe le conseil que le contrôle a été effectué sur

place le 9 juillet 2024 en présence de Cyrille LIECHTY (Président de L'Association), Thierry BONCOURRE et Sébastien POUX.

Monsieur le Maire donne la parole à Thierry BONCOURRE et Sébastien POUX afin d'établir un compte rendu.

Thierry BONCOURRE explique que l'ensemble du lotissement est conforme. Il rajoute que le Président de l'Association du lotissement s'engage à missionner une entreprise pour tailler les haies.

Monsieur le Maire souhaite que les 2 peupliers qui poussent en bordure de la route soient déracinés.

Sébastien POUX et Thierry BONCOURRE rajoutent le problème d'eau chaude dans les canalisations. Le président va solliciter le Syndicat de l'Eau afin qu'il établît une attestation de prise en charge du compteur ainsi que la consommation d'eau avant la reprise.

Myène AGUILA informe le conseil que le document a été demandé au SPEHA (Syndicat de l'eau) et les haies seront taillées samedi 13 juillet 2024.

Sébastien POUX remarque que le président du lotissement est compétent sur la connaissance du lotissement.

N'ayant plus de questions, Monsieur le Maire passe au vote à scrutin public.

Approuvé à l'unanimité des membres présents

4-2-2024 Décisions modificatives

Monsieur le Maire donne la parole à la secrétaire de Mairie.

La secrétaire de Mairie explique que l'achat des jeux a été budgétisé mais pas le terrassement effectué par l'entreprise GALY LAYBAX ; Dans un souci de simplicité, il est proposé de regrouper l'ensemble du projet au compte 2135 opération 121 (cf tableau ci-dessous).

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2131-100 : Ateliers Municipaux	27 900.00 €	
D 2135-121 : Création d'une aire de jeux		38 900.00 €
D 2158-120 : Achat de jeux pour aire de jeux	11 000.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	38 900.00 €	38 900.00 €

N'ayant pas de questions, Monsieur le Maire passe au vote à scrutin public.

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

4-3-2024 Délibération sur le branchement électrique de la nouvelle mairie

Monsieur le Maire présente le devis d'un montant de 3 799.00 € avec une charge communale de 796.00 €.

N'ayant pas de questions, Monsieur le Maire passe au vote à scrutin public.

Approuvé à l'unanimité des membres présents

4-4-2024 Délibération sur la demande de subvention de la FNACA

Monsieur le maire informe la demande de renouvellement de la subvention de la FNACA. En 2023, la somme de 100 € leur avait été allouée.

Monsieur le Maire propose d'attribuer à nouveau la somme de 100 €.

N'ayant pas de questions, Monsieur le Maire passe au vote à scrutin public.

Approuvé à l'unanimité des membres présents d'allouer pour l'année 2024 la somme de 100 €.

4-5-2024 Délibération sur le choix du mobilier de la nouvelle mairie et demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Monsieur le Maire propose au conseil de délibérer sur la demande de subvention et de choisir au prochain conseil du mois de septembre.

Vote à scrutin public

Approuvé à l'unanimité des membres présents pour demander une subvention au conseil départemental de la Haute-Garonne la somme de 15 000 € HT pour l'acquisition de mobiliers (tables, chaises, rayonnage, pupitre, présentoir, tableaux d'affichage)

3 - Questions diverses

- **Tempête cimetière 2023** : Monsieur le Maire informe le conseil des du bilan financier de ce sinistre

DEPENSES		RECETTES	
SUD ELAGAGE	17 040.00 €	Dons divers et cagnotte	1 854.00 €
		APA	1 500.00 €
		CHASSE	1 000.00 €
		GROUPEAMA	10 568.00 €
		DEPARTEMENT	7 100.00 €
	17 040.00€		22 022.00 €

Suite à ce bilan, Monsieur le Maire informe avoir contacté la société BECANNE et SUD Elagage afin qu'ils établissent un devis pour rogner les souches et élaguer les 3 cyprès proche de la chapelle .

Monsieur le Maire remercie Abilio GABRIEL et Thierry BONCOURRE pour leur travail effectué sur la reconstruction du mur abîmé lors de la tempête.

Thierry BONCOURRE remercie à son tour le maire pour sa contribution physique et financière.

- **Jeux** : Les jeux sont arrivés et sont stockés à la salle des fêtes. Monsieur le maire remercie Nicolas DUPRAT pour être intervenu avec le manuscopique pour les décharger du camion.

- **Bistrot de Pays** : Monsieur le Maire informe le conseil que le projet est en bonne voie. Il rajoute que la mairie ne prendra pas en charge le matériel de cuisine mais interviendra pour des travaux d'aménagement sur les murs.

Philippe MARAIS s'interroge sur la date d'ouverture. Monsieur le Maire répond début d'année 2025.

Thierry BONCOURRE rajoute qu'un petit loyer sera demandé afin de compenser les dépenses des travaux.

Monsieur le Maire informe que rien n'a été défini pour l'instant.

- **Journée citoyenne** : **Monsieur le Maire** souhaite organiser une journée citoyenne (fin septembre-début octobre) afin d'installer les jeux. L'entreprise GALY LAYBAX réalisera le terrain de pétanque avant la fête locale. **Abilio GABRIEL** propose de délimiter les terrains de pétanque par des rondins de bois afin d'arrêter les boules et la terre.
- **Elections Législatives** : Monsieur le Maire remercie la participation des votants
- **Parking à l'entrée du village** : Abilio GABRIEL remercie l'entreprise GALY LAYBX pour l'aménagement du parking à l'entrée du village gratuitement.
- **Nouvelle mairie** : Thierry BONCOURRE informe le conseil de l'avancement de la construction. L'escalier est en place, les peintures seront réalisées à la fin du mois.
- **Chemin du Presbytère** : Monsieur le Maire informe que la reprise par les propriétaires est en cours. Les documents ont été reçus en mairie et la signature des propriétaires est en cours.
- **Plateforme du point d'apport volontaire de la salle des fêtes** : **Abilio GABRIEL** remarque que le goudron est abîmé malgré les travaux récents. **Monsieur le Maire** complète que le devant de l'école présente le même problème. Il rajoute que d'autres communes sont dans le même cas. Monsieur le Maire contactera la COLAS.
- **Toilettes à proximité de l'aire de jeux et tennis** : Monsieur le Maire souhaite installer soit des toilettes fixes ou modulables.
 - **Thierry BONCOURRE** propose de construire une toilette PMR (Personne à Mobilité Réduite) contre la salle des fêtes (côté bloc clim) et se raccorder à celui de la salle des fêtes.

Séance levée à 21h00

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Le Maire



Le (ou la) secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.